



Le Lousniqui:

M. Hippolyte Bourdeix, mason,
demeurant à Lyon, 58 rue Dunois,
constitue pour soy mandataire special
aux effets ci apres,

M. Jules Moisset, controleur à la
Caisse d'Epargne, demeurant à Bourganeuf.

A qui il donne pouvoir de pour lui et
en son nom,

Toucher de M. Leonard Bourdeix,
son pere, demeurant à BroEtoussac (c^{te} de
Saint Martin, château la somme de mille
francs faisant avec pareille somme de mille
francs quittance dans l'acte par acte reçu
M^e Vain notaire à Bourganeuf le 31 Mars
1919, une somme totale de deux mille
francs, plus de la cession de ses droits dans
la succession de sa defunte mere, que le
constituant a consentie à son dit pere par
acte reçu le même notaire le 8 octobre
1918.

De toutes sommes reçues ou payés donner
et retirer bonnes et valables quittances.

Aux effets ci dessus sans et signer
les actes, elle soucite substituer et généralement
faire le necessaire dans l'intérêt du
constituant.

Fait et fait à Lyon le dix huit octobre
mil neuf cent vingt.

Carrière Sincere et moy rérogue

J. Moisset

pour legalization de la signature

signé par M. Bourdeix Bon pour pouvoir



le 18 Octobre 1920

POUR LE MAIRE DE LYON

délégué au 3^e Arrondissement

[Signature]

Bourdeix Hippolyte